

1TMECA

SASU

Au capital de : 500 Euros

Siège social : 1679 chemin des Ramades

84160 Cadenet

RCS : AVIGNON

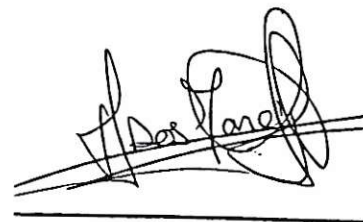
Siren 979 494 002

**FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2025**

ASSOCIES	PARTS	VOIX	MANDATAIRES	SIGNATURES
Des Marez Thomas	100	100		

Le gérant certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que l'associé est présent, totalisant 100 parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 100 voix.

Le Gérant



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Des Marez', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

1TMECA

SASU

Au capital de : 500 Euros

Siège social : 1679 chemin des Ramades

84160 Cadenet

RCS : AVIGNON

Siren 979 494 002

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025**

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément à la loi et aux statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Tous les documents et pièces comptables prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été tenus à votre disposition au siège social par les délais fixés par ledit article.

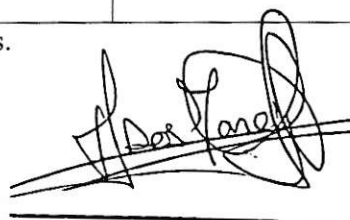
Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues par l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur, et identiques à celles utilisées pour les exercices précédents.

Activité de la Société

La traduction comptable de l'activité de notre société peut se résumer dans le tableau suivant.

Données		Exercice 2024
Production vendue		79 397 €
Production stockée		
Autres produits		1 €
Achats matières premières approvisionnements		19 824 €
Variation de stock		
Autres charges externes		30 920 €
Impôts, taxes et versements assimilés		464 €
Rémunération du personnel		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements		4 000 €
Autres charges		€
Résultat d'Exploitation		24 189 €
Résultat financier		
Résultat Exceptionnel		
Résultat net avant impôt		24189 €
Impôt sur les sociétés		3 628 €
Résultat net après impôt		20 561 €

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 20 561 Euros.



1TMECA

SASU

Au capital de : 500 Euros

Siège social : 1679 chemin des Ramades

84160 Cadenet

RCS : AVIGNON

Siren 979 494 002

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Bénéfice de l'Exercice 20 561 Euros

Report à nouveau 20 561 Euros

Conclusion :

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toute explication complémentaire que vous jugeriez utile avant de soumettre ces comptes et l'affectation des résultats à votre approbation.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et vous voudrez bien donner quitus de sa gérance à votre gérant pour l'exercice écoulé.

Le Gérant



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. S. S.', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat illegible.

1TMECA

SASU

Au capital de : 500 Euros

Siège social : 1679 chemin des Ramades

84160 Cadenet

RCS : AVIGNON

Siren 979 494 002

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 20 561 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

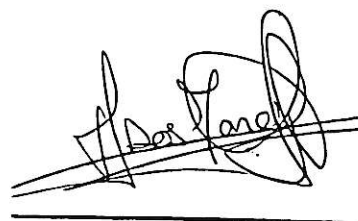
La collectivité des associés, après avoir entendu le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 donne à la gérance, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter et de répartir ce bénéfice d'un montant de 20 561 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'Exercice	20 561 Euros
Report à nouveau	20 561 Euros

Le Gérant



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. S. L.', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat illegible.

1TMECA

SASU

Au capital de : 500 Euros

Siège social : 1679 chemin des Ramades

84160 Cadenet

RCS : AVIGNON

Siren 979 494 002

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025**

Statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2024

L'an deux mille vingt cinq et le trente juin à vingt heures, les associés de la société 1TMECA, SASU, se sont réunis au siège social de la société : 1679 Chemin des Ramades 84 160 Cadenet en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

La feuille de présence permet d'établir que sont présents :

Monsieur DES MAREZ Thomas

100 voix

Tous les associés étant présents, donc l'assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales, l'assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

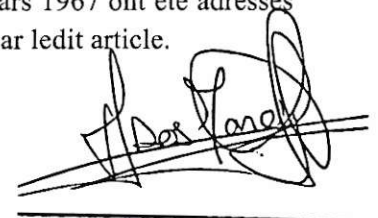
La réunion est présidée par M. DES MAREZ Thomas, gérant de la société. Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de l'exercice 2024 et sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2024
- Approbation des comptes
- Quitus de gestion de la gérance
- Affectation des résultats
- Fixation de la rémunération de la gérance.

Le président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- la copie des lettres de convocation des associés
- le texte des résolutions proposées
- le rapport de gestion de la gérance
- les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.



Handwritten signature of Thomas Des Marez, gérant de la société, on a horizontal line.

1TMECA

SASU

Au capital de : 500 Euros

Siège social : 1679 chemin des Ramades

84160 Cadenet

RCS : AVIGNON

Siren 979 494 002

L'assemblée générale sur la demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation des comptes annuels dudit exercice
- Quitus à la gérance
- Affectation du résultat
- Fixation de la rémunération de la gérance.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Après explication sur le contenu des comptes, personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION APPROBATION DES COMPTES

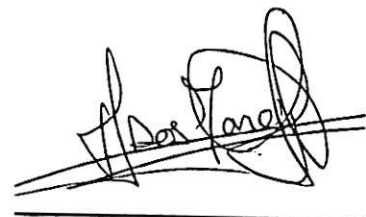
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 20561 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION QUITUS DE GESTION DE LA GERANCE

La collectivité des associés après avoir entendu le rapport de la gérance sur le rapport de l'exercice clos le 31 décembre 2024, donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. P. L.', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

1TMECA

SASU

Au capital de : 500 Euros

Siège social : 1679 chemin des Ramades

84160 Cadenet

RCS : AVIGNON

Siren 979 494 002

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale décide d'affecter et de répartir le bénéfice d'un montant de 20 561 Euros de la manière suivante :

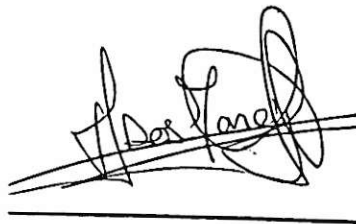
Bénéfice de l'Exercice	20 561 Euros
Report à nouveau	20 561 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui après lecture a été signé par le gérant et les associés.

Fait à Cadenet, le 30 Juin 2025.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Deslandes', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

1TMECA

SASU

Au capital de : 500 Euros

Siège social : 1679 chemin des Ramades

84160 Cadenet

RCS : AVIGNON

Siren 979 494 002

**EXTRAIT DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025**

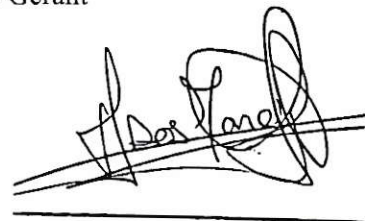
Statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2024

Affectation des résultats

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

Bénéfice e de l'Exercice	20 561 Euros.
Report à nouveau	20 561 Euros.

Le Gérant



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. S. Paro', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

1TMECA

SASU

Au capital de : 500 Euros

Siège social : 1679 chemin des Ramades

84160 Cadenet

RCS : AVIGNON

Siren 979 494 002

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 décembre 2024, dont le total est de 37 876 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat bénéficiaire de 20 561 Euros.

L'exercice a une durée de 16 mois, recouvrant la période du 01.09.2023 au 31 12 2024

Ces comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice : Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture : Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

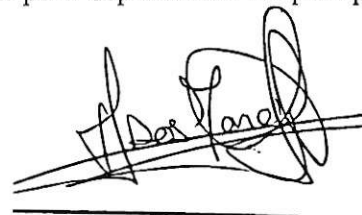
IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. S. S.', is written over a horizontal line.

1TMECA

SASU

Au capital de : 500 Euros

Siège social : 1679 chemin des Ramades

84160 Cadenet

RCS : AVIGNON

Siren 979 494 002

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Actif Immobilisé	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Installations techniques		22 533		22 533
Immobilisation financière		15		15
Total		22 548		22 548

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations Amortissables	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Installations techniques		4 000		4 000
Total		4 000		4 000

PRODUITS A RECEVOIR

Néant

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Début Exercice

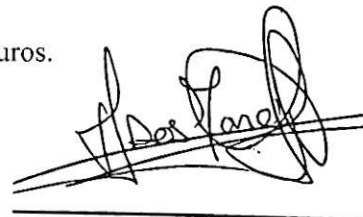
Parts sociales composant le capital social 50 parts

Valeur nominale 10 Euros

Fin Exercice

Parts sociales composant le capital social 50 parts

Valeur nominale 10 Euros.



Imprimé 2033A du 15/05/2025

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

DUPLICATA CERTIFIÉE CONFORME

ACTIF		Exercice clos en N		Exercice N	
		Brut 1	Amortissements Provisions 2	Net 3	NET
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012	
	Autres	014		016	
Immobilisations corporelles		028	22 533	030	4 000
Immobilisations financières (1)		040	15	042	15
Total I (5)		044	22 548	048	4 000
Actif circulant					
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052	
	Marchandises	060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064	3 412	066	3 412
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	12 308	070	12 308
	Autres (3)	072	633	074	633
Valeurs mobilières de placement		080		082	
Disponibilités		084	2 974	086	2 974
Charges constatées d'avance		092		094	
Total II		096	19 329	098	19 329
Total général (I + II)		110	41 877	112	4 000
PASSIF					Exercice N NET
Capitaux propres					
Capital social ou individuel					500
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves réglementées					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice					20 561
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I					21 061
Provisions pour risques et charges					
Total II					
Dettes (4)					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés					9 722
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)					6 243
Comptes courants d'associés					849
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
Total III					16 815
Total général (I + II + III)					37 876

Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	22 548
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 15/05/2025

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE										
								Formulaire néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N		
Produits d'exploitation										
Ventes de marchandises					209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires			215		214			
	services				217		218	79 397		
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222			
Production immobilisée							224			
Subventions d'exploitation reçues							226			
Autres produits							230	1		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	79 398		
Charges d'exploitation										
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234			
Variation de stock (marchandises)							236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238	19 824		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240			
Autres charges externes		dont crédit bail :		mobilier		immobilier		242	30 920	
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle			243)	244	464	
Rémunérations du personnel							250			
Charges sociales							252			
Dotations aux amortissements							254	4 000		
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI							255			
Dotations aux provisions							256			
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259)	262	0		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)							264	55 209		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	24 189		
Produits et charges divers										
Produits financiers							(III)	280		
Produits exceptionnels							(IV)	290		
Charges financières							(V)	294		
Charges exceptionnelles	(Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347)	(VI)	300		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348					
Impôts sur les bénéfices							(VII)	306	3 628	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	20 561		

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2		
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	20 561	314		
Reintégrations										
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
Provisions non déductibles						322				
Impôts et taxes non déductibles						324	3 628			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
Déductions										
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)						986				
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)						987				
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)						127				
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						138				
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)						989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						991		342		
Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)						181				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)						992				
Investissements et souscriptions outre-mer						344				
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)						345				
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)						993				
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit						346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	24 189	354	
Déficits										
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356				
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)									360	
dont imputés sur le résultat :										
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	24 189	372	0

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 15/05/2025

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES											
									Formulaire néant		
I		IMMOBILISATIONS						Réévaluation légale			
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
Fonds commercial	400		402		404		406				
Autres	410		412		414		416				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains	420		422		424		426				
Constructions	430		432		434		436				
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	22 533	444		446	22 533	22 533		
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456				
Matériel de transport	460		462		464		466				
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières	480		482	15	484		486	15	15		
TOTAL	490		492	22 548	494		496	22 548	22 548		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532	4 000	534		536	4 000		
Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546			
Matériel de transport		550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
TOTAL		570		572	4 000	574		576	4 000		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 15/05/2025

2033D										RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES									
										Formulaire néant									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice											
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606											
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607											
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616											
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636											
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646											
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656											
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666											
TOTAL		680		682		684		686											
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises											
Fonds commercial						681		683											
Autres immobilisations incorporelles						700		705											
Terrains						710		715											
Constructions						720		725											
Installations techniques, matériel et outillage						730		735											
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745											
Matériel de transport						750		755											
Autres immobilisations corporelles						760		765											
TOTAL						770		775											
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																			
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)										780									
II DÉFICITS REPORTABLES																			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent										982									
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)										982 bis									
Nombre d'opérations sur l'exercice										982 ter									
Déficits imputés										983									
Déficits reportables										984									
Déficits de l'exercice										860									
TOTAL des déficits restant à reporter										870									
III DIVERS																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381									

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	13 828
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	5 569
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	